34756. Louis-César Delannoy, marchand, 26 juin 1853, Lille. — 27 juillet 1855. Remboursement, 56 93.

34757. Elise Mallez, femme Delannoy, marchande, 26 juin 1853, Lille. — 27 juillet 1855. Remboursement, 56 fr. 93.

39726. Marie-Véronique-Camille Cécile Willermain, femme Lessaldi, 2 décembre 1855, Lille. Versement, 699 fr. 98.

**Marché aux grains de Lille du 1er juillet :**

Blés blancs : Marées, 1 ; hectolitres amenés, 16 ; hectolitres vendus, 16 ; hectolitres remis, 00.

Blés maceux : Marées, 0 ; hectolitres amenés, 00 ; hectolitres vendus, 00 ; hectolitres remis, 0.

Prix moyens des blés blancs : de 17 fr. 75 à 00 fr. 00 l'hectolitre.

Vente habituelle. — Prix maintenus.

## NOS ANNONCES INDUSTRIELLES

*Depuis longtemps, on demandait au* JOURNAL DE ROUBAIX *de publier un tableau d'annonces exclusivement consacré à la vente ou à l'achat de machines et de matières premières d'occasion.*

*Nous avons inauguré, depuis le commencement du mois de juin, à notre quatrième page, ce nouveau système de publicité.*

*Beaucoup d'industriels et de négociants ont, dans leurs magasins ou dans leurs ateliers, des machines, des outils, des ustensiles, des matières premières sans emploi. Ils désireraient les vendre, mais ils n'ont guère le temps ni la volonté d'aller chercher l'acheteur ; ils reculent souvent devant les frais d'annonces, et ce matériel et ces matières premières restent sans emploi.*

*Il en est de même, quand les industriels et les négociants désirent acheter, d'occasion, une machine ou une sorte quelconque de matières.*

LE BUREAU DES ANNONCES INDUSTRIELLES *du* JOURNAL DE ROUBAIX *se charge, maintenant, de faire* GRATUITEMENT *la publicité nécessaire dans le* JOURNAL DE ROUBAIX, *et quand cela sera utile, dans les autres journaux du département qui dépendent de notre Société. Des numéros sont envoyés dans toutes les villes de fabrique.*

*Ces annonces paraissent dans un cadre spécial. Au besoin, notre bureau des annonces industrielles envoie, lui-même, les vendeurs ou les acheteurs aux personnes intéressées.*

*Et cela gratuitement, sans frais d'aucune sorte pour le client, si la vente ou l'achat n'a pas lieu.*

*Si l'annonce réussit, si la vente se fait, une commission est perçue par le bureau des annonces industrielles. Cette commission est généralement de 5 0/0 ; mais elle peut être réduite, pour les affaires importantes.*

*La publicité, faite chaque jour dans des journaux très répandus, qui passent entre toutes les mains, présente des avantages autrement considérables que celle tentée quelquefois au moyen de circulaires, distribuées à de longs intervalles et dont on ne fait pas toujours sauter la bande.*

*Ces explications suffisent, croyons-nous, pour donner une idée complète de notre projet.*

*M. Emile Nys, courtier en laines, à Roubaix, a la direction du* BUREAU DES ANNONCES INDUSTRIELLES ; *il se présente, chez les industriels et négociants, qui en font la demande au* JOURNAL DE ROUBAIX.

*Quand il y a des offres sérieuses d'achat ou de vente, M. Nys en donne immédiatement connaissance ou se rend lui-même chez le souscripteur de l'annonce, avec la personne qui fait l'offre.*

## NORD

**Le canal du Nord.** — On sait que depuis quelque temps, il a été fait un certain bruit autour d'un projet de canal de Boulogne à Paris, auquel les promoteurs donnent, comme au canal de Lille à Paris par les houillères, le nom de canal du Nord.

Consulté par M. Sydenham, maire de Doullens, sur les intentions du gouvernement, M. Pierre Legrand, ministre du commerce, a répondu par la lettre suivante :

Monsieur le maire,

Il ne peut y avoir aucune espèce de doute sur le sens des paroles que j'ai prononcées au concours régional de Beauvais, paroles qui sont textuellement reproduites à l'*Officiel* du 9 juin.

Je ne connais qu'un *canal du Nord*; c'est celui étudié par M. l'ingénieur Flamant, voté par la Chambre et actuellement soumis à l'examen du Sénat.

*Je n'ai parlé et entendu parler d'aucun autre; je plains ceux qui ont cherché, dans un intérêt que je n'ai point à examiner, à dénaturer le sens de mes paroles.*

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de rectifier une erreur, et je vous prie de croire, Monsieur le maire, à mes sentiments distingués. Pierre LEGRAND.

**Anzin.** — L'institutrice de Marcq-en-Ostrovent, Mlle Regnault, qui a été victime d'une tentative d'assassinat à Anzin, le jeudi 18 courant, a pu être transportée samedi dans sa famille, à Marcoing. Son état est relativement satisfaisant.

**Denain.** — *Encore un échec pour l'opportunisme.* — Nous lisons dans l'*Impartial* :

« Denain. Les candidats républicains aux élections du 28, étaient : MM. Vincent, pasteur ; Bultel, propriétaire ; Deloffre fils, négociant ; Dijon, géomètre ; Tison, ferblantier. »

Or, aucun de ces citoyens — seuls candidats républicains ! — n'a passé; tous les cinq se trouvent en minorité et sont outrageusement battus.

C'est un rude échec pour le parti opportuniste, et surtout pour M. Girard, qui avait jusque maintenant obtenu à Denain une majorité énorme ! Il suffit, comme on le voit, de se dire opportuniste pour échouer !

**Etat-civil de Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 30 juin. — Fernand Duret, rue des Longues-Haies, 263. — Marie Place, rue de Tourcoing, 40. — Marie Nys, rue Pierre de Roubaix, 103. — Louis Hissette, rue d'Alsace, 18. — Félix Vanoutryve, rue de l'Espérance, 9. — Georges Liégeois, rue de l'Ommelet, 26. — Léopold Allemeersch, rue de Lannoy, maisons Boyaval. — Arthur Leucheur, Grande-Rue, 14. — Emile Bouvry, contour de l'église du Saint-Rédempteur. — Servais Callens, rue Jacquart, 2. — Fernande et Germaine Verschaere, jumelles, rue de l'Epeule, 73 — Jules Parent, rue de l'Ermitage, cour Billaux, 26 — Joseph Gustin, à l'Hôtel-Dieu. — Malvina Bartholomeus, rue de Tourcoing, cour Flipo, 40.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 30 juin. — Hector Mullies, 2 ans, rue de Solférino, 47. — Fidéline Bulcourt, 21 ans, rattacheuse, à l'Hôtel-Dieu. — Pierre Delaby, 49 ans, menuisier, rue Saint-Louis, 21.

**Etat-civil de Tourcoing.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 30 juin. — Néant

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 30 juin. — Gabrielle Lauridan, 1 an 1 mois 15 jours, rue du Brun-Pain. — Hélène Delbaere, 5 mois, rue Nationale. — Gustave Renard, 23 ans, tisserand, Hôpital-Civil.

## Convois funèbres et Obits

Les amis connaissances de la famille DELABY-DESAISIEUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-Joseph DELABY, décédé subitement à Roubaix, le 30 juin 1885, dans sa 49e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 2 juillet, à neuf heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Louis, 23.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré le jeudi 2 juillet 1885, à neuf heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur Ferdinand DUTILLEUL, directeur de la maison Napoléon Martin, veuf de Dame Charlotte LEDUC, décédé à Roubaix, le 27 mai 1885, dans sa 63e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

## L'établissement thermal de St-Amand

(Suite). — Voir le numéro du 29 juin.

Et si de tels résultats s'obtenaient, il y a près d'un siècle, alors que l'aménagement des Boues était primitif et leur chauffage défectueux, que n'est-on pas en droit d'attendre, aujourd'hui, d'une installation si justement remarquée.

Saint-Amand convient aussi aux goutteux. Les malades, arrivés avec des nodosités énormes des petites articulations des pieds et des mains, ont vu leurs concrétions calcaires éliminées, et sont repartis ayant recouvré presque totalement l'usage de leurs membres.

Toutes les affections chroniques des articulations y sont traitées avec succès. Citons notamment les engorgements articulaires, les arthrites sèches ou avec épanchements synovical, les entorses, les tumeurs blanches commençantes, la coxalgie, qui fait le désespoir de tant de familles, la carie, la névrose, les raideurs des membres, les ankyloses incomplètes, etc.

Joignons, à cette énumération, les atrophies, les rétractions musculaires et les plaies résultant des coups de feu.

## BELGIQUE

**La Chambre.** — La séance de la Chambre de mardi a présenté un grand intérêt.

M. le lieutenant-général Merjay, représentant de Bruxelles, a demandé, par interpellation, à M. le général Pontus, ministre de la guerre, des explications au sujet de l'incident de Namur. On sait qu'un officier a puni des soldats qui avaient cru pouvoir individuellement accompagner, dans une procession, le Saint-Sacrement, la tête nue et un flambeau à la main.

M. Pontus a répondu en déclarant d'abord que le fait de la participation individuelle de soldats à une procession, en uniforme, est un fait légitime, que ne punit aucun règlement militaire; mais, selon l'enquête faite par l'officier intéressé et admise par le ministre, ce ne serait pas du chef de cette participation que les soldats en question auraient été punis. Ils auraient enfreint les règlements militaires, en marchant *tête nue*, dans la procession !

D'après cette même enquête, un des soldats aurait abusivement fait usage du nom d'un officier pour justifier cette violation des règlements. On lui a infligé de ce chef quatre jours d'arrêts ! M. le ministre a bien voulu reconnaître qu'on eût mieux fait de ne pas infliger pareille peine, mais il a loué, par contre, la mesure en vertu de laquelle le capitaine Vander Meeren a condamné le soldat qui avait amené ses camarades à participer à la procession, la tête découverte, à quinze jours de cachot !

M. Doucet, député de Namur, a dit qu'en assistant à la procession, en uniforme, les soldats en question ne commettaient pas d'acte blâmable contraire aux règlements militaires ; dès lors, les suggestions, l'« embauchage », qui paraît tant indigner le capitaine de Namur, ne ont pas non plus répréhensibles, ni contraires aux règlements. Dès lors, pourquoi approuver la punition inexorable infligée de ce chef ?

**L'Exposition d'Anvers.** — Les travaux du jury international, des récompenses ont commencé lundi dernier, pour les produits alimentaires, et vont se continuer dans l'ordre suivant :

Mardi 30 juin. — Education, enseignement, matériel et procédés des arts libéraux, mobilier et accessoires.

Mercredi 1er juillet. — Tissus, vêtements et accessoires. Industries extractives. Produits bruts et ouvrés.

Jeudi, 2 juillet. — Outillage et procédés des industries mécaniques. Navigation et sauvetage. Pêche et pisciculture. Commerce d'importation et d'exportation. Electricité. Agriculture et horticulture.

Une réunion plénière du jury international des récompenses se tiendra le 4 juillet.

**Ostende.** — De grands préparatifs se font au chalet royal d'Ostende, en vue de la prochaine réception du prince de Galles qui compte y passer plusieurs jours avant de se rendre à l'Exposition d'Anvers.

On dit merveille de l'escadrille qui accompagnera le prince anglais; elle sera composée de quelques-uns des bâtiments les plus beaux et les plus coquets de la flotte britannique qui, on le sait, possède de vrais bijoux nautiques. L'heureux dénouement de la crise ministérielle anglaise hâtera, écrit-on de Londres, l'arrivée de l'héritier du trône d'Angleterre parmi nous.

**Liège.** — Un bon point au parquet de Liège Celui-ci vient de faire saisir, chez un photographe de la ville, près de 1,200 — vous lisez bien, douze cents — photographies pornographiques.

Ville de Verviers. — Conditionnement public des matières textiles. Consignations. — Magasinage des marchandises.

## *FAITS DIVERS*

**Le parricide de Lavaur.** — Le nommé de Virvent a tué sa mère.

Cet individu appartient, malheureusement, à une famille très estimée dans tout le pays et qui se composait de M. de Virvent père et de sa femme, de Mlle de Virvent, qui a épousé M. de Raymond Cahuzac et de Ludovic de Virvent, le triste personnage accusé du meurtre de sa mère.

Comme il arrive souvent dans bien des familles, Mme de Virvent, la mère, avait pour son fils une affection aveugle, irréfléchie, sans bornes; elle n'admettait pas que Ludovic pût commettre des fautes, ou plutôt les plus graves méfaits de son fils n'étaient, à ses yeux, que des étourderies de jeunesse, et elle en détruisait les conséquences par des sacrifices quotidiens qui avaient absorbé la majeure partie de sa fortune. Mme de Virvent ne vivait que pour son fils. Sa fille, son mari étaient bien peu de chose à côté de lui. Aussi, la famille n'était-elle presque jamais réunie : Ludovic vivait avec sa mère au château de la Teularié, commune de Teyssode, canton de St-Paul (Tarn), près de Lavaur. Le père avait pris sa fille pour le consoler et le soutenir jusqu'à son dernier jour.

Après la mort de son père, Mlle de Virvent épousa, comme nous l'avons dit, M. de Raymond Cahuzac, et Ludovic, lui, continua ses débordements et les poussa si loin, que M. Joseph de Virvent, son oncle, requit et obtint l'interdiction judiciaire qui fut prononcée par le tribunal de Lavaur, le 25 mai 1881.

Il y a environ un an, Mme de Virvent fut trouvée agonisant dans un coin de sa chambre, la tête brisée à coup de hachette. Elle expira bientôt sans avoir pu ou *voulu* donner le signalement de son meurtrier. Mais la rumeur publique publique accusa Ludovic, qui s'était enfui en Algérie. Il fut arrêté à Oran. On le transféra à Lavaur et il resta assez longtemps dans la prison de cette ville. Mais peu à peu la surveillance à son égard se relâcha complètement, le gardien-concierge le traitait, paraît-il, avec beaucoup de déférence ; le prévenu était souvent invité à partager le dîner de son nouvel ami et de sa famille.

Un soir, le 14 octobre dernier, non loin de la prison, une dispute s'engagea entre de prétendus terrassiers ou vagabonds étrangers à Lavaur. Un attroupement se forma, la police intervint et emprisonna les plus mutins. Le lendemain, à cinq heures du soir, on frappe à la porte d'entrée de la prison, le gardien ouvre et reconnaît, avec stupéfaction, un de ses pensionnaires qui lui raconte qu'en cherchant à s'évader, il a fait une chute si malheureuse du haut du mur de ronde qu'il a une jambe cassée. Il voulait, disait-il, suivre M. de Virvent, qui avait pris la clé des champs. Le gardien, affolé, aperçoit, en effet, dans la cour, pendant le long du mur, une corde faite avec des lisières, et une planche, qui a servi de pont entre les deux murs de ronde. L'autorité judiciaire, prévenue, arriva; toutes les perquisitions furent faites par le procureur de la République de Lavaur et on constata que de Virvent s'était enfui, revêtu du costume d'un des vagabonds incarcérés la veille, et cela, en plein jour, sans être aperçu de personne.

Le gardien chef fut révoqué et condamné à quelques mois de prison.

On fit courir certains bruits à propos de cette évasion, que les uns attribuent au rôle qu'aurait joué auprès d'un fonctionnaire administratif ou judiciaire, nous ne savons au juste, la maîtresse de Virvent, pour faciliter la fuite de ce dernier ; d'autres disent que la disparition de Mme de C..., dont le *Figaro* a longuement parlé, coïncidant avec la date de l'évasion, ne serait pas étrangère à cet événement.

Depuis cette évasion, divers membres de la famille recevaient des lettres dans lesquelles Ludovic de Virvent leur demandait les fonds *sous peine d'être exécutés comme la mère*, s'ils n'obéissaient pas à ses injonctions.

C'est précisément sous le coup de ces menaces que, lundi dernier, à sept heures du matin, M. de Raymond-Cahuzac lui-même arrêta son beau-frère au moment où il tentait un nouveau coup contre sa sœur.

Il est probable que, cette fois, ce bandit n'échappera pas à la justice.

**La « Meuse »** raconte un singulier épisode de l'orage qui a, jeudi soir, terrifié les environs de Marche :

Un vélocipède en acier, qui se trouvait dans la cour d'une propriété, non loin de Marche, a été sans doute atteint par le fluide, car on le vit tout à coup se mettre en route et filer seul avec une rapidité vertigineuse à travers la campagne. On l'a retrouvé à plus de mille mètres du château. C'était à en tomber mort de peur.

**Une tentative de meurtre** dans le genre Marchandon a causé une vive émotion à Epernay.

Mme Arthémise Beauchamp, rentière, habite, avec sa fille, âgée de vingt-cinq ans, et une domestique, une grande maison située route de Pierry, au faubourg d'Epernay. Tout le monde sait que Mme Beauchamp est riche, et que la maison n'est habitée que par trois femmes.

Pendant la nuit de mercredi à jeudi, à 2 heures du matin, réveillées par un bruit de pas et par la chute d'argenterie tombant sur le parquet, la bonne et Mme Beauchamp ouvrirent les fenêtres et crièrent ; *Au feu !* Leurs cris réveillèrent les voisins ; un clerc de Me Pouchet, notaire, et un charcutier, arrivèrent les premiers, et trouvèrent Mme Arthémise Beauchamp presque étranglée et gisant sans connaissance au pied de son lit.

Revenue à elle, et encore tout émue, elle a déclaré ne rien savoir, si ce n'est qu'elle a senti une barbe contre son visage, celle de l'individu qui l'avait prise à la gorge. Les meubles, les tiroirs ouverts avec leurs clés, ainsi que les boîtes d'argenteries ont été dévalisés. Donc, le coup a été fait par des individus connaissant bien la maison et les habitudes de la propriétaire. Ils ont pris tout l'argent que Mme Beauchamp avait chez elle — 860 fr. — des vêtements, du linge tellement choisi et trié qu'on suppose qu'une femme fait partie de la bande.

Les cris de Mme Beauchamp et de sa bonne, le bruit qu'elles ont fait, ont empêché les voleurs de revenir prendre les ballots préparés à l'avance : on a même retrouvé un pain de sucre au pied du mur de clôture, sur lequel on a trouvé des traces d'effraction.

A 3 heures, toute la police et le parquet étaient sur pied et ont ouvert une enquête.

**Un assassin de dix ans.** — Un assassinat, que l'âge du meurtrier rend particulièrement odieux, a été commis vendredi à Saint-Plaisir (Allier).

Le jeune Janet, âgé de dix ans, était allé chez un de ses petits voisins, Jules Limoges, âgé de huit ans, afin de s'amuser avec lui.

A peine ensemble et se trouvant seuls dans la maison, les deux enfants se disputèrent. Le plus jeune ayant appelé l'autre *Bigard*, surnom sous lequel il est désigné par ses camarades, celui-ci, furieux de cette épithète, s'empara d'un couteau et le plongea dans la gorge du petit Jules, qui tomba raide mort.

Loin d'être effrayé en voyant sa pauvre victime étendue sans vie, le précoce meurtrier songea tout d'abord à faire disparaître les traces de son crime.

Il emporta le cadavre de Limoges dans un ruisseau passant à quelques mètres du hameau, l'y jeta et, pour l'empêcher de surnager, il le couvrit d'une échelle, qu'il surchargea d'une grosse pierre.

Le soir, les époux Limoges cherchèrent partout leur enfant et finirent par le découvrir dans le ruisseau. Ils adressèrent aussitôt une plainte à la gendarmerie.

Janet, interrogé, avoua son crime. Il a été aussitôt arrêté.

**Un singulier mais bien triste accident** est arrivé mercredi, vers le soir, à Oret. Une jeune fille d'une trentaine d'années, la demoiselle Lebrun, en faisant paître sa vache, s'était enroulé le lien au bras et tricotait tranquillement quand, soudain, sa bête, piquée par les mouches, s'est précipitée dans une course furibonde, en entraînant et piétinant sa gardienne sur une grande distance. Un ouvrier, témoin de l'accident, a voulu arrêter la bête et a été traîné lui-même sur une certaine longueur.

Quand on a relevé la malheureuse fille Lebrun, elle avait le corps et la figure tout déchirés et elle n'était plus couverte que de quelques lambeaux de vêtements.

Le soir elle vomissait le sang. Elle a succombé la nuit des suites de ses blessures.

**Il nous arrive de Russie un cas de longévité extraordinaire.**

Il s'agit d'un Français habitant Saratoff, dans la Russie orientale, qui, âgé de 125 ans, va journellement au marché faire ses provisions de ménage.

Il se nomme André Savin, et est né à Alais en 1760. Il fut baptisé par le pasteur Cavalier.

Savin s'était engagé sous Louis XVI, à l'âge de 26 ans. Il a été lieutenant sous Napoléon Ier, fut fait prisonnier en 1815 et interné à Saratoff, où il se maria en 1830.

Tout cela, affirment les feuilles russes, est de la plus entière exactitude. Croyons-les sur parole.

**Une curieuse histoire,** qui clôt les « Souvenirs du vieux Palais » publiés par le *Paris*. Le trocureur général Bellart qui, en 1815, avait soutenu, à la Chambre des pairs, l'accusation contre le maréchal Ney, vécut tout le restant de sa vie poursuivi par les remords. Le spectre de Ney ne cessait de le hanter :

« Un soir, un homme politique, M. Marchal aîné, se présente chez M. Bellart, et, un valet lui ayant demandé son nom, se dispose à l'annoncer.

Le domestique, nouveau dans la maison, ouvre la portée du salon à deux battants et dit d'une voix retentissante :

— M. le maréchal Ney !!...

A ce terrible nom, toute l'assistance pâlit. Un voile de crêpe taché de sang semble couvrir les murs. La sœur de M. Bellart, foudroyée, se trouve mal ! Le procureur général fléchit sur ses jambes, et, le front ruisselant d'une sueur froide, promène autour de lui un œil hagard.

M. Marchal aîné sourit devant tout ce trouble, et prenant la main de M. Bellart il lui dit :

« Rassurez-vous, monsieur le procureur général; votre réquisitoire était trop bon pour que le maréchal pût en revenir. »

C'est moins gai que la réflexion de Marco Saint-Hilaire, ainsi annoncé par un valet : « M. le marquis Saint Hilaire. » — « C'est un qui pro quo, » reprit doucement le vieil historien.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)*

**Le « Journal de Rome »**

Rome, 30 juin. — Le *Journal de Rome* annonce qu'il cessera de paraître à partir de demain. Le Pape en exige cette suppression, parce que le *Journal de Rome* avait publié avec éloges la lettre du cardinal Pitra au directeur Amstelbode, lettre qui a été désavouée depuis par son auteur après cette adressée au cardinal Guibert par Sa Sainteté. (*Havas*)

Le *Moniteur de Rome* déclare dénuée de fondement la nouvelle disant que Léon XIII évolue vers l'Italie.

**La crise lyonnaise**

Lyon, 1er juillet — La question des tisseurs suit sa marche normale et on a tout lieu d'espérer qu'on touche à la solution des différends entre les fabricants et les tisseurs.

Comme il était convenu, les dix délégués des fabricants, après s'être consultés avec les fabricants de velours façonnés et de peluches, dans la matinée, se sont abouchés avec les délégués des ouvriers.

La réunion a eu lieu dans la salle des prud'hommes, à deux heures, et a duré une heure et demie environ.

Après une discussion assez longue, il a été décidé que la presse ne serait pas admise, et qu'on lui communiquerait simplement le procès-verbal.

Voici donc les renseignements que le syndicat des fabricants a bien voulu communiquer :

« Un commencement d'entente amiable a eu lieu entre les fabricants et les ouvriers.

» Les fabricants ont consenti à l'augmentation des façons qui leur est demandée par les ouvriers sur les velours façonnés qui sont, à l'heure actuelle, l'objet de la plus grande consommation. »

Demain et les jours suivants la discussion se continuera sur les autres articles.

**Au camp du Pas-des-Lanciers**

Marseille, 1er juillet. — La situation sanitaire au camp du Pas-des-Lanciers va en s'aggravant.

Hier, soixante et onze soldats ont été évacués sur l'hôpital militaire de Marseille. Aujourd'hui, quarante malades seront expédiés à Draguignan et quarante autres à Nîmes.

Il y a urgence à prendre des mesures énergiques, car la fièvre typhoïde et les diarrhées aiguës dégarnissent les rangs et peuvent former des foyers d'infection pour Marseille, où affluent quotidiennement les malades envoyés à l'hôpital militaire.

**Le choléra en Espagne**

Madrid, 1er juillet. — On n'a signalé aujourd'hui à Madrid que trois cas de choléra seulement. Le docteur Ferran a laissé à Valence quatre médecins chargés des inoculations. Lui-même est allé à Tortosa, sa ville natale, où il procédera aux inoculations.

On croit que les débats relatifs à la politique ministérielle seront ajournés à cause, de l'indisposition de M. Canovas, qui est d'ailleurs en voie d'amélioration.

**Alsace-Lorraine**

Berlin, 1er juillet. — On annonce que le poste de gouverneur d'Alsace-Lorraine, vacant par la mort du maréchal de Manteuffel, est supprimé.

La haute administration de ces provinces sera rattachée au ministère d'Etat à Berlin.

Il n'y aura à remplacer M. de Manteuffel que comme commandant du 13e corps d'armée.

**Forêt en feu**

Alger, 1er juillet — Un incendie considérable est signalé dans la forêt communale de Gouraya.

## DERNIÈRE HEURE

*(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)*

**Le nouveau ministère anglais**

Londres, 1er juillet. — Dans un discours prononcé à Melton, sir John Mamers a dit que la tâche du nouveau cabinet est de substituer l'ordre au chaos qui règne en Egypte, et de régler la question de délimitation de la frontière d'Afghanistan.

Le gouvernement anglais n'a reçu aucune confirmation de la révolte qu'on a dit avoir éclaté dans le nord de l'Afghanistan.

**VICTOR HUGO** Œuvres complètes édition définitive Hetzel-Quantin *ne varietur*, comprenant 46 volumes in-8. — Prix : **3 45 fr., payables 15 fr. par mois.** — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.
10 ja à9 jt —12345

# COMMERCE

## Laines

**LONDRES**, 29 juin.

La clôture de cette série de ventes vient d'être rapprochée et fixée au 11 juillet prochain.

Il reste ici peu d'acheteurs étrangers. Le concours des Anglais a également diminué.

On continue de retirer beaucoup de lots qui n'atteignent pas les limites des vendeurs.

L'Alsace et l'Allemagne restent assez actives ; mais la France achète peu.

Les agneaux d'Australie fins, doux et propres sont très rares et les défectueux sont plus recherchés qu'aux dernières ventes.

**LONDRES**, 30 juin.

Le comité des importateurs de laines coloniales vient de décider que la quatrième série d'enchères commencera le 1er septembre et la cinquième, le 17 novembre. La quantité des arrivages à offrir n'a pas été limitée.

Ces décisions ont leur importance pour régler les approvisionnements à faire.

Aujourd'hui la vente est un peu plus animée, avec une légère amélioration pour les laines croisées ; mais sans changement pour les mérinos. P. PIERRARD.

**GIEN**, 27 juin.

De mémoire d'hommes, on a jamais vu le prix des laines si bas qu'hier sous la halle : 70 à 95 c. le kil.; c'est un vrai désastre pour la culture.

**FALAISE**, 29 juin.

Foire Saint-Gervais — Il a été amené 117 voitures de laine en suint. On a vendu 11,456 toisons, représentant 37,232 kil., à raison de 1.40 le kil., et 17 balles de laine blanche, représentant 850 kil., à raison de 3.60 le kil.

**SEDAN**, 29 juin.

Draperie. — De plus mal en plus mal vont les affaires ici, on ne fait absolument rien, les acheteurs boudent, et on ne voit pas la fin de cette crise arriver ; cependant elle serait la bien-venue, et des fabricants et des ouvriers, qui pour la plupart sont sans travail ; fin courant 60 ouvriers tisseurs seront sans travail ainsi que 34 tondeurs, il y en a déjà un grand nombre de prévenus pour le 15 juillet, ce qui va augmenter le nombre des flâneurs. Une assez grosse maison de la place vient encore de déposer son bilan, et on se demande comment il peut se faire qu'on n'en voit pas davantage; il est vrai qu'il y en a beaucoup qui ont diminué leur train, d'autres qui ont complètement cessé.

La construction ne va guère non plus ; les terrassements sont suspendus faute de fonds, de sorte que les ouvriers de fabrique sans travail n'ont d'autres ressources que d'aller aux fraises dans les bois ou à la pêche. Si on devait passer le quartier d'hiver dans ces conditions, ce serait triste pour tous.

*Mouvement du 21 au 27 courant.*

| Draperie | | Laines | |
|---|---|---|---|
| 1884 : | 50.074 kil. | Arrivages : | 56.232 kil. |
| 1885 : | 51 859 kil. | Expéditions | 39.145 kil. |

**ANVERS**, le 30 juin 1885.

| | | |
|---|---|---|
| Laines de la Plata. — Existences au 30 mai | 40711 | b/s. |
| Arrivages de Buenos-Ayres | 8813 | » |
| » » » de Montevideo | 4929 | » |
| » » » la B.-Orientale | 119 | » |
| » » » de San-Nicolas | 119 | » |
| » » » San-Pedro | 154 | » |
| » » » Rosario | 703 | » |
| » » » via Hamburg | 264 | » |
| » » » via Brême | 3 | » |
| Total | 55815 | b/s. |
| Ventes ne juin | 3503 | » |
| Passage en juin | 2941 | » |
| Stock au 30 juin | 49371 | » |
| Total | 55815 | b/s. |

Durant la première quinzaine de ce mois la demande était bonne et les transac ions furent d'une certaine importance, aux plus hauts cours des enchères d'avril.

Ce mouvement fut quelque peu enrayé par la marche peu favorable des enchères de Londres et durant la seconde quinzaine il régna plus de calme.

Le chiffre total des ventes pendant le mois sous revue a atteint 3503 balles et plusieurs affaires ne vinrent à conclusion pour de légères différences.

Notre stock s'élève à 49,371 balles et offre un bon choix de laines en tous genres.

Nos prochaines enchères s'ouvriront le 28 ou le 29 juillet et les quantités à y exposer seront déclarées le 17 du même mois.

Mouvement comparé des laines de La Plata sur le marché d'Anvers pendant les deux dernières campagnes :

| | 1er déc. 1883 au 30 juin | 1er déc. 1884 au 30 juin | Différence en plus | Différence en moins. |
|---|---|---|---|---|
| Importations | 105861 b. | 112769 b. | 6908 b. | — b. |
| Ventes | 33798 » | 33072 » | — » | 726 » |
| Transit | 37118 » | 36508 » | — » | 610 » |
| Stock au 30 juin | 39989 » | 49371 » | 9382 » | — » |

LAINES DIVERSES. — Les ventes de ce mois s'élèvent à : 73 balles Australie ; 68 balles Chili ; 34 balles Rio-Grande ; total : 175 balles.

Le stock est de : 10,872 balles Australie ; 55 balles Cap ; 485 balles Chili ; total : 11,412 balles.

*Peaux de moutons.*

| | |
|---|---|
| Stock au 30 mai dernier | 421 balles. |
| Arrivages par divers navires | 109 » |
| | 530 balles. |
| Ventes en mai | 13 » |
| Passage en mai | 27 » |
| Stock au 30 mai | 490 » |
| | 530 balles. |

Marché très calme. Prix sans changement.

## Céréales et farines

**PARIS, mercredi 1 juillet**

*(Dépêche spéciale)*

**Farines.** — 12 marques. — Tendance calme.

| | 30 juin | 1 juill | | 30 juin | 1 juill |
|---|---|---|---|---|---|
| Disponible. | 46 10 | 46 60 | 4 derniers. | 47 80 | 51 .. |
| Août | 46 90 | 47 40 | 4 de nov. | 51 10 | 51 50 |

Marque Corbeil ..... 50 ..

Circulation : 1 900.

**Blés.** — Tendance calme.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Disponible. | 23 10 | 23 25 | 4 derniers. | 23 30 | 24 10 |
| Août | 23 10 | 23 40 | 4 de nov. | 24 10 | 24 60 |

**Seigles.** — Tendance calme.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Disponible. | 16 90 | 16 60 | 4 derniers. | 16 40 | 16 10 |
| Août | 16 75 | 16 40 | 4 de nov. | 16 10 | 15 50 |

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

**mardi 30 juin.** (Clôture).

MAÏS

| NEW-YORK | | | CHICAGO | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Juillet | 53 1/2 | Janvier .. ./. | Juillet. | 47 1/4 | Janvier .. ./. |
| Août.. | 54 1/4 | Février .. ./. | Août... | 47 1/4 | Février .. ./. |
| Sept.. | 55 / | Mars .. ./. | Sept... | 47 1/4 | Mars .. ./. |
| Octob. | 55 3/4 | Avril .. ./. | Octobre | 47 1/4 | Avril .. ./. |
| Nov.. | ./. | Mai .. ./. | Nov... | ./. | Mai .. ./. |
| Déc... | ./. | Juin .. ./. | Déc. | ./. | Juin .. ./. |

FROMENT

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Juin .. | 99 1/2 | Déc .. | 108 1/4 | Juillet | 88 ./. | Janvier .. ./. |
| Juillet | 99 1/2 | Janvier | 109 3/4 | Août.. | 90 ./. | Février .. ./. |
| Août .. | 101 1/2 | Février | ./. | Sept.. | 92 1/4 | Mars .. ./. |
| Sept . | 103 1/4 | Mars | ./. | Octob. | 94 ./. | Avril .. ./. |
| Octob. | 105 ./. | Avril | ./. | Nov... | ./. | Mai .. ./. |
| Nov... | 106 3/4 | Mai | ./. | Déc... | ./. | Juin .. ./. |

**NEW-YORK**, 30 juin.

APPROVISIONNEMENT VISIBLE :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Blé.. | 37.900.000 bushels | contre 37.300.000 | sem. précéd. |
| Maïs. | 6.600.000 » | » 5.900.000 | » |

STOCKS A CHICAGO :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Blé.. | 15.000.000 bushels | contre 14.900.000 | sem. précéd. |
| Maïs. | 1 050 000 » | » 830.000 | » |

**PARIS**, 30 juin.

**Avoine.** — La tendance générale est faible. Le courant du mois perd l'avance assez forte qu'on lui avait fait prendre depuis quelques jours en vue de la fin du mois.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant | .. .. | .. .. | Juillet-août. | 19 .. | .. .. |
| Juin | 19 50 | 19 25 | 4 derniers | 18 .. | .. .. |
| Juillet | 19 .. | .. .. | | | |

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

## Huiles, Graines ET TOURTEAUX

**LILLE, mercredi 1 juillet.**

| | HUILES l'hectolitre | | GRAINES l'hectolitre | | TOURT. les 100 kil. | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Cours du jour | C. pr. | | | | |
| Colza.. | .. .. .. | 28 50 | 21 .. | 22 .. | 18 .. | 19 .. |
| Huile épurée | .. .. .. | 63 50 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Œillette b g. | .. .. .. | .. .. | 25 .. | 26 .. | 18 .. | .. .. |
| Lin de pays. | .. .. .. | 62 .. | 20 .. | 21 50 | 25 .. | 26 .. |
| Lin étranger. | .. .. .. | 54 58 | 18 .. | 20 .. | 22 50 | 24 .. |
| Chanvre.... | .. .. .. | .. .. | 15 .. | .. .. | 17 .. | .. .. |
| Cameline . | .. .. .. | .. .. | 15 .. | 17 .. | 17 .. | 18 .. |

Huile épurée pour quinquet, 64 50 à . fr. l hect.

**PARIS, mercredi 1 juillet.**

*(Dépêche spéciale)*

| Huile de colza | Calme | | Huile de lin. | Calme | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 30 juin | 1 juillet | | 30 juin | 1 juillet |
| Courant.. | 63 75 | 63 25 | Courant .. | 57 75 | 57 50 |
| Août .... | 63 50 | 63 75 | Août. .. | 57 .. | 56 50 |
| 4 derniers | 63 75 | 65 75 | 4 derniers | 56 25 | 54 25 |
| 4 premiers | 65 75 | 66 75 | 4 premiers | 54 25 | 54 25 |

**PARIS**, 30 juin.

Colza. — Toujours même nullité d'affaires et prix nominaux avec tendance faible.

Le courant du mois cote 63 75 sans affaires.

Juillet tenu encore 63 50 n'est demandé qu'à 63 25.

Le livrable juillet-août, vaut 63 75 à 63 50.

Les 4 derniers mois se maintiennent à 65 50.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Disponible ... | 63 75 | .. .. | Juillet-août. | 63 75 | 63 50 |
| Courant. .... | 63 75 | .. .. | 4 derni